



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5302015 - Mers Celtiques - Talus du golfe de Gascogne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site FR5302015 1.3 Appellation du site Mers Celtiques - Talus du golfe de Gascogne

1.4 Date de compilation
21/09/2017 1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'environnement	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
natura2000@mnhn.fr		

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 14/12/2017



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : Pas de donnée
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -6,18376°

Latitude : 47,51594°

2.2 Superficie totale

5899552 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes
52	Pays-de-la-Loire
72	Aquitaine
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
44	Loire-Atlantique	0 %
17	Charente-Maritime	0 %
33	Gironde	0 %
85	Vendée	0 %
29	Finistère	0 %
64	Pyrénées-Atlantiques	0 %
56	Morbihan	0 %
40	Landes	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Mers Celtiques (35,86%)

Golfe de Gascogne et côtes ibériques (64,14%)



Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- Conservation : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Evaluation globale : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	<i>Tursiops truncatus</i>	C			i	C	P	A	B	C	B
M	1351	<i>Phocoena phocoena</i>	C			i	C	P	A	B	C	B

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m² , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D
B		<i>Gavia arctica</i>			i	P						X	
B		<i>Fulmarus glacialis</i>			i	C						X	
B		<i>Calonectris diomedea diomedea</i>			i	C							X
B		<i>Puffinus gravis</i>				P							X
B		<i>Puffinus puffinus puffinus</i>				C							X
B		<i>Oceanodroma leucorhoa</i>			i	P							X
B		<i>Morus bassanus</i>			i	C							X
B		<i>Phalacrocorax carbo carbo</i>			i	P							X
B		<i>Melanitta nigra</i>			i	P							X
B		<i>Stercorarius pomarinus</i>			i	P							X
B		<i>Stercorarius parasiticus</i>			i	P							X
B		<i>Catharacta skua</i>			i	R							X
B		<i>Larus melanocephalus</i>				P							X
B		<i>Larus minutus</i>			i	P							X
B		<i>Larus ridibundus</i>			i	C							X
B		<i>Larus canus canus</i>			i	P							X
B		<i>Larus fuscus fuscus</i>			i	P							X
B		<i>Larus argentatus cachinnans</i>				R							X
B		<i>Larus marinus</i>			i	P							X



B	<i>Rissa tridactyla</i>			i	C			X		X	
B	<i>Larus sabini</i>			i	P						X
B	<i>Sterna sandvicensis</i>				P			X			
B	<i>Sterna hirundo</i>			i	P			X		X	
B	<i>Sterna paradisaea</i>			i	P			X		X	
B	<i>Uria aalge aalge</i>			i	C						X
B	<i>Alca torda</i>				C			X		X	
B	<i>Fratercula arctica</i>			i	P			X		X	
B	<i>Phalaropus fulicaria</i>			i	P						X
B	<i>Hydrobates pelagicus pelagicus</i>			i	R			X		X	
F	<i>Cetorhinus maximus</i>							X		X	
F	<i>Prionace glauca</i>				P					X	
F	<i>Centrophorus granulosus</i>							X		X	
F	<i>Squatina squatina</i>							X		X	
F	<i>Raja clavata</i>							X		X	
F	<i>Raja montagui</i>									X	
F	<i>Squalus acanthias acanthias</i>										X
M	<i>Balaenoptera physalus</i>				P	X					X
M	<i>Megaptera novaeangliae</i>				P	X		X			X
M	<i>Delphinus delphis</i>				P	X					X
M	<i>Grampus griseus</i>				P	X					X
M	<i>Stenella coeruleoalba</i>				P	X		X			X
M	<i>Physeter macrocephalus</i>				P	X		X			X



M		<i>Balaenoptera acutirostrata</i>					P									X
M		<i>Globicephala mela</i>					P									X
M		<i>Ziphius cavirostris indicus</i>					P									X
R		<i>Dermochelys coriacea</i>												X		X

- Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Motivation :** IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

Autres caractéristiques du site

Localisé au-delà de la mer territoriale, ce secteur de l'Atlantique exclusivement marin est situé au large des côtes bretonnes et tout le long du talus du golfe de Gascogne, marquant la transition entre le plateau continental et la plaine abyssale. Il s'appuie :
- sur la limite de la Zone Économique Exclusive (ZEE) au Nord ;
- sur la limite des 12 milles à l'ouest de la Bretagne ;
- sur la limite de superposition des zones de plus forts enjeux :

- * pour le Marsouin en été dans la partie nord,
- * pour le grand dauphin le long du talus et particulièrement dans sa partie centrale,

Ce site vient compléter le site FR5302016 « Récifs du talus du golfe de Gascogne » également désigné pour les mammifères marins.

La cohérence avec le périmètre relevant de la directive Oiseaux a été en grande partie recherchée : le périmètre défini pour les mammifères marins et celui défini pour les nombreuses espèces d'oiseaux marins se superposent très largement (81,95 %) pour faciliter la gestion future des sites.

Commentaire général sur les données et les analyses produites au 4.2

Quand les proportions des effectifs varient significativement entre été/hiver, l'approche précautionneuse a été de renseigner les proportions de la saison qui sont les plus élevées.

Pour l'espèce « marsouin commun » les proportions des effectifs par rapport à la population nationale correspondent à 37 % en été et 1 % en hiver.

Pour le grand dauphin : les effectifs sur l'ensemble du site sont à peu près similaires en été et en hiver, même si la répartition de la population dans le site peut varier selon les saisons ; la population est en effet plus abondante dans la partie sud du site en hiver.

Vulnérabilité

: 4.1.2. remarques générales sur les menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

La zone marine concernée par la proposition de site d'intérêt communautaire est fréquentée par des navires de pêche en provenance de toute la façade Atlantique française mais aussi par des navires étrangers, notamment espagnols. Elle est traversée par la voie de circulation majeure et significative entre les dispositifs de séparation du trafic de Ouëssant et le Cap Finistère.

Le site comporte de nombreuses zones d'activités Défense spécifiques aériennes (patrouilles opérationnelles de surveillance aérienne, zones d'entraînement et de survol aérien très basse altitude, zones d'entraînement au tir D16A, D16C et D16E depuis un aéronef) et de surface (patrouilles opérationnelles de surveillance, missions de sauvetage (secours à la personne, remorquage, lutte antipollution), zones d'entraînement au tir D16A, D16C et D16E pour les navires de la marine).

Ainsi, un certain nombre d'activités anthropiques s'exercent déjà dans le site (pêche professionnelle, trafic maritime, activités de défense nationale) qu'il conviendra d'identifier plus finement lors de la phase de gestion. Leurs effets sur la conservation des populations de marsouin commun et de grand dauphin restent à apprécier lors de l'élaboration puis la mise en œuvre du document d'objectifs.

. Tout autre projet à venir sera par ailleurs soumis au régime d'évaluation des incidences.

A noter que l'amélioration des connaissances sur les effets de la pêche sur les espèces concernées et l'incitation au développement et à l'expérimentation des équipements et des pratiques de pêche innovants sont déjà des premières mesures prévues dans le cadre du plan d'action pour le milieu marin adopté le 8 avril 2016.

Le programme d'action des documents stratégiques de façade Nord Atlantique Manche Ouest (NAMO) et Sud Atlantique (SA) seront opérationnel à partir de 2022. Des actions spécifiques à la préservation des mammifères marins dans ce site Natura 2000 sont programmées.

4.2 Qualité et importance

Dans le golfe de Gascogne il y a une succession de canyons présentant une morphologie particulièrement complexe (présence de ravines, de chenaux, de zones d'effondrement, de crêtes, de marches, de falaises...) et séparés par des interfluves (Bourillet & al., 2006 ; Bourillet & al., 2011 in Guillaumont & al., 2012).



La topographie particulière des canyons interagit avec les processus hydrodynamiques dominants le long des marges, que ce soient les courants dus au vent ou les courants de marée, pour créer des phénomènes d'upwelling ou de downwelling (Allen & Durrieu de Madron, 2009). D'après Menot & Van den Beld (2013), les canyons peuvent canaliser les flux de particules et de matière organique du plateau continental vers la plaine abyssale (Canals & al., 2006 ; Khrpounoff & al., 2009), constituer des centres de dépôts sédimentaires (Oliveira & al., 2007) et des puits de carbone (van Weering & al., 2002).

Ces conditions hydrographiques particulières impliquent l'existence d'un réseau trophique particulièrement riche et complexe et expliquent les concentrations importantes de prédateurs supérieurs dont les mammifères et oiseaux marins.

Deux espèces de mammifères marins d'intérêt communautaire justifient la proposition de Site d'Importance Communautaire «Mers Celtiques # talus du golfe de Gascogne» au-delà de la mer territoriale :

- Grand dauphin # *Tursiops truncatus* (code Natura 2000 : 1349),
- Marsouin commun - *Phocoena phocoena* (code Natura 2000 : 1351).

Le marsouin commun est aussi concerné par la convention d'OSPAR.

Les données mobilisées proviennent des campagnes SAMM (Suivi Aérien de la Mégafaune Marine) de comptage aérien des mammifères et oiseaux marins, en été et en hiver, qui ont permis d'avoir des données homogènes sur l'ensemble des eaux françaises. Le principe d'analyse à l'aide de Marxan repose sur la recherche de la meilleure couverture globale pour chaque espèce considérée. La présence des deux espèces de mammifères marins dans les sites Natura 2000 en mer existants en proche côtière a également été prise en compte pour chercher les compléments les plus pertinents au large. Les analyses ont été complétées par des échanges avec les experts scientifiques afin d'aboutir à la proposition d'un nouveau site Natura 2000 au-delà de la mer territoriale sur la façade Atlantique.

Alors que les plus fortes concentrations de marsouins se rencontrent essentiellement en été et plus particulièrement dans la partie Nord du site, les populations de grands dauphins sont présentes toute l'année et plutôt concentrées tout le long du talus avec les effectifs les plus élevés dans la partie centrale du golfe de Gascogne.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		B
L	D03.02	Voies de navigation		I
L	G04	Usage militaire et trouble civil		I
L	G04.01	Man#uvres militaires		B
L	M01.01	Changements de température		B
M	F02.01	Pêche professionnelle passive (arts dormants)		I
M	F02.01	Pêche professionnelle passive (arts dormants)		B
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
M	H03.01	Déversements pétroliers dans la mer		I
M	H03.02	Dégagement de produits chimiques toxiques à partir de matières déversées dans la mer		I
M	H03.03	Macro-pollution marine (par exemple sacs plastiques, polystyrène)		I
M	M01.01	Changements de température		I



Incidence positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
<ul style="list-style-type: none"> Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible. Pollution : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes. Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux. 				

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

DE BETTIGNIES T.; AISH A., 2017 # Évaluation de la cohérence du réseau Natura 2000 français pour les Mammifères marins : Façade Atlantique. Rapport PatriNat, dir. UMS PatriNat AFB-CNRS-MNHN, 16 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Ce site est étroitement lié au site pSIC FR5302016 "Récifs du talus du golfe de Gascogne" également désigné pour l'enjeu "mammifères marins"

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Préfecture maritime de l'Atlantique

Adresse : avenue de la 1ère Division française Libre 29200 Brest

Courriel :



6.2 Plan(s) de gestion

Existe-t-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation